

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
De
BISSEY LA CÔTE
21520
Tél : 03 80 93 71 84

Séance du 27 septembre 2022
Convocation du 19 septembre 2022

PROCES VERBAL DE REUNION

Affiché en exécution des articles L. 2121-25 & R. 2121-11 du C.G.C.T.



Présents : M. Guillaume BARBIER, M. Jean-Louis CHAUMONNOT, Mme Sylvie COUTTET, M. Pierre COUTTET, Mme Claire COUVAL, M. Joël MATHYS, M. Serge PARVAUD, M. Gilles RIGOLLOT, M. Bruno TERRILLON, Mme Claudine VERSLYPE.

Excusés : M. Éric INGARDIN, M. Pierre COUTTET (donne pouvoir à M. Jean-Louis CHAUMONNOT)

Secrétaire : Mme Claudine VERSLYPE

Projet éolien (Pour : 7 ; abstention : 3)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est possible d'établir une convention d'autorisation communale de passage de véhicules, de surplomb des pâles et de passage de câbles présentée au profit de la société ABO Wind SARL.

Le Conseil Municipal **REFUSE** de signer la convention au profit de la société ABO Wind SARL, à 7 voix pour et 3 abstentions

Décision modificative (Pour : 10)

Le Conseil Municipal procède à l'ouverture de crédit sur le compte 61524 (travaux forestier).

ONF (Pour : 10)

Le Conseil Municipal accepte le devis proposé par l'ONF concernant les travaux dans la parcelle 15r ainsi que le dépôt du dossier d'aide dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement forestier.

Affouages (Pour : 10)

Le Conseil Municipal fixe à 5 € le prix du stère débité à compter du 1^{er} octobre 2022.

Élagage d'un arbre sur la place du village (Pour : 10)

Le Conseil Municipal décide de faire élaguer l'arbre sur la place du village.

Éclairage public

L'éclairage public sera coupé à 21h30 afin d'économiser l'énergie.

Cérémonie du 11 novembre

L'inauguration des plaques pour les naissances de l'année se fera lors de la cérémonie du 11 novembre.

Le Maire,